

# Dubitando

« *Dubitando ad veritatem pervenimus.* »  
Cicero, *Tusculanæ*, 1.30.73

Petite revue d'histoire révisionniste

N° 4, juin 2005

## Sommaire

MHC, <i>Vincent Monteil</i>	3
Robert Faurisson, <i>La victoire de Vincent Reynouard</i>	4
François Sauvenière, « <i>Par miracle</i> »	6
Henri van den Berg, <i>Exterminée et témoin « permanent » à la fois</i>	8
Jean-Marie Boisdefeu, <i>Le « Plan Birobidjan » des Allemands</i>	10
Maurice Haas-Colle, <i>Des actes de décès pour les juifs gazés ?</i>	12
Abraham Cooper et Harold Brackman, <i>Une mauvaise manière d'enseigner l'histoire</i>	13
Maurice Haas-Colle, <i>Jean-Claude Pressac et les archives de Moscou</i>	15

## Editeur responsable

Maurice Haas-Colle, [haas397@hotmail.com](mailto:haas397@hotmail.com).

Les textes publiés le sont sans qu'ait été demandé le consentement des auteurs. L'éditeur en souhaite la reproduction. Toutefois, il voudrait rappeler que, si l'achat, la détention et la lecture d'écrits contestant la version officielle de l'Histoire ne sont pas (encore) interdits, en revanche, leur diffusion est le plus souvent interdite en raison de lois scélérates qui, comme la loi [Fabius-] Gayssot, réglementent nos droits à la liberté d'information et à la liberté d'expression.

## Abonnement

Abonnement gratuit.

Ecrire à [haas397@hotmail.com](mailto:haas397@hotmail.com) en précisant la version souhaitée : papier par la poste (réservée exclusivement aux journalistes) ou électronique par mail.

## Sommaire du n° 1, septembre 2004

- *Liminaire*
- Robert Faurisson, « *Juivre ou mourir* »
- Jean-Marie Boisdefeu, *De Gaulle et l'extermination des juifs. Le général était-il un révisionniste ?*
- Jean-Marie Boisdefeu, *Et Churchill ? Et Eisenhower ? Y croyaient-ils davantage que De Gaulle ?*
- *L'origine du mythe et son exploitation*
- Jean-Marie Boisdefeu, *Né à Auschwitz en 1943 et mort en France en 1985*

## Sommaire du n° 2, décembre 2004

- Collègues, étudiants et amis de Bruno Gollnisch, *Pour la défense de Bruno Gollnisch*
- Robert Faurisson, *Retour sur Shoah, film de Claude Lanzmann*
- MHC, *La liquidation du ghetto de Lodz*
- Maurice Haas-Colle, « *Auschwitz : la preuve* » ! *Oui, mais la preuve de quoi ?*
- MHC, *Photos truquées*
- Robert Faurisson, *Une quatrième victoire pour l'éditeur révisionniste Jean Plantin*

### **Sommaire du n° 3, mars 2005**

- Robert Faurisson, *Deux à-côtés de l'actuel tsunami shoatique*
- Robert Faurisson, *Le syndrome de Dresde*
- Henri van den Berg, *Chambre à gaz et terrain de foot*
- François Sauvenière, *La banque(route) du Yad Vashem ou comment arriver à 6.000.000*
- Maurice Haas-Colle, « *Des faits établis* »
- Maurice Haas-Colle, *La transformation des morgues des crématoires d'Auschwitz-Birkenau*

### **Au sommaire des prochains numéros**

- Jean-Marie Boisdefeu, *Des enfants rescapés d'Auschwitz*
- Robert Faurisson, *Les cheveux d'Auschwitz*

Edité aux Pays-Bas

**Nouvelle adresse :**

**[haas397@hotmail.com](mailto:haas397@hotmail.com)**

Nous prions les lecteurs qui nous ont écrit en vain à notre ancienne adresse de nous en excuser ; nous leur demandons de nous recontacter à notre nouvelle adresse.

## Vincent Monteil

Sous le titre « Vincent Mansour Monteil / Un maître de l'Ecole française d'islamologie est mort », *Le Monde* du 4 mars 2005 (p. 32) publie un hommage de l'anthropologue Malek Chebel à « Vincent Monteil, grand spécialiste de l'islam, qui fut militaire puis universitaire » et qui est mort, ce 27 février, en son domicile parisien de la rue Jacob, à l'âge de 91 ans.

Malek Chebel omet de dire que le grand savant avait, en termes particulièrement élogieux, pris la défense du professeur Robert Faurisson dans un ouvrage collectif rassemblant, outre la signature de Vincent Monteil, celles de Jean-Gabriel Cohn-Bendit, d'Eric Delcroix, de Claude Karnouh et de Jean-Louis Tristani (*Intolérable Intolérance*, éditions de la Différence, 1981, 207 p.).

Vincent Monteil avait, par exemple, écrit : « Le sérieux des recherches de Robert Faurisson, son honnêteté foncière ne font pas le moindre doute. » (p. 152) ou encore : « J'ai lu et rencontré Robert Faurisson : son sérieux et sa bonne foi m'ont convaincu, même si certaines appréciations me paraissent discutables, qu'il est justement urgent de les ... discuter posément, au lieu de jeter sur un chercheur honnête et courageux l'anathème réservé aux hérétiques ! » (p. 158)

Il concluait en ces termes : « Pour en revenir à Robert Faurisson, j'ai tendance à croire les témoins qui ont tout à perdre et il a déjà beaucoup perdu. Sa condamnation [du 1er juillet 1981, en première instance], injuste, inacceptable, si elle est confirmée en appel, serait la victoire de la lâcheté sur le courage. » (p. 160)

Arrêté le 8 novembre 1940 par la police de Vichy, Vincent Monteil avait été notamment incarcéré à la prison de Clermont-Ferrand, où il avait été le voisin de Pierre Mendès France.

# La victoire de Vincent Reynouard

Robert Faurisson

De rares journaux viennent de l'annoncer :

[Le 12 avril 2005] la Cour de cassation a annulé la condamnation prononcée par la cour d'appel de Limoges contre le révisionniste Vincent Reynouard qui avait affirmé que l'histoire du massacre d'Oradour-sur-Glane en Haute-Vienne était entachée de mensonges. – La cour d'appel avait condamné, le 9 juin [2004], à 24 mois d'emprisonnement, dont 6 ferme, pour apologie de crimes de guerre Vincent Reynouard qui avait réalisé une cassette vidéo intitulée *La Tragédie d'Oradour-sur-Glane : 50 ans de mensonges officiels*, dans laquelle il contestait les faits établis par les rescapés et lors du procès de Bordeaux en 1953. [...] La chambre criminelle de la Cour de cassation a jugé que la décision de la cour d'appel était mal fondée car dans sa cassette le prévenu ne se livrait à aucune glorification des crimes commis à Oradour constitutive d'une apologie. Vincent Reynouard a limité son propos à une contestation du crime de guerre, ce qui n'est pas un délit. La Cour de cassation vient de casser, sans renvoi, la condamnation prononcée contre Vincent Reynouard par la cour d'appel de Limoges le 9 juin 2004 (*La Charente libre*, 14 avril 2005, p. 4).

La victoire ainsi remportée par V. Reynouard est normale en ce qu'elle est conforme au droit. Mais elle n'en surprend pas moins car les révisionnistes bénéficient rarement d'une juste application de la loi. Dans son cas, de tristes précédents pouvaient laisser craindre le pire.

Cette victoire s'explique sans doute en partie par la force de conviction de V. Reynouard et par l'expérience de son conseil, Me Eric Delcroix. L'auteur de la cassette avait fait valoir qu'il s'était, bien entendu, abstenu de toute apologie ou glorification d'un crime quelconque. Il avait surtout souligné qu'en contestant la version officielle de l'histoire d'Oradour, il avait contesté un simple « crime de guerre », ce qui est permis, et non un « crime contre l'humanité », ce qui est strictement interdit. On peut, en effet, contester « Oradour » et les malheurs de l'ensemble des résistants et des déportés mais non « Auschwitz » et les malheurs particuliers des juifs. Ainsi en dispose, depuis le 13 juillet 1990, la loi Fabius-Gaysot.

Cette victoire s'explique peut-être aussi par des motifs propres aux magistrats parisiens. Il est possible que ceux-ci aient voulu marquer un coup d'arrêt à l'actuelle transformation progressive des magistrats en juges de l'histoire. Ce serait tout à leur honneur. Mais, en sens contraire, il est également possible qu'ils aient choisi de suivre le courant général, celui de ces intellectuels à la mode pour qui il devient urgent de protéger ce qu'ils appellent « la spécificité de la Shoah » ou son « unicité ».

A ce propos, les hasards de l'actualité font qu'on reparle aujourd'hui de Vladimir Jankélévitch, mort il y a vingt ans. La relecture de certains de ses écrits aide à comprendre pourquoi, depuis quelques années, on nous ressasse qu'il faut éviter de confondre le génocide des juifs, qui serait « spécifique » ou « unique », avec tout autre génocide ou massacre.

## La « spécificité » ou l' « unicité » de la Shoah

Professeur de philosophie à la Sorbonne, Vladimir Jankélévitch (1903-1985) a, des années durant, développé sa pensée sur ce point. On en trouvera un résumé dans un opuscule intitulé *L'Imprescriptible*. C'est sous ce titre que les éditions du Seuil ont rassemblé d'abord en 1986, puis, dans le format d'un livre de poche, en 1996, quelques écrits du professeur tels que *Dans l'honneur et la dignité* (1948) et *Pardonner ?* (1971). A la question de savoir s'il convenait de pardonner les « crimes du nazisme » aux Allemands et aux Allemandes de 1971 le professeur commençait par répondre :

Quand le coupable est gras, bien nourri, prospère, enrichi par le « miracle économique », le pardon est une sinistre plaisanterie. Non, le pardon n'est pas fait pour les porcs et pour leurs truies. Le pardon est mort dans les camps de la mort (p. 50).

L'universitaire en question juge donc que les Allemands sont des porcs et les Allemandes, des truies. Il ne fait d'exception que pour les « démocrates allemands dans les camps », pour « le geste bouleversant du chancelier Brandt devant le mémorial du ghetto de Varsovie » et pour « le courage admirable de Mme Beate Klarsfeld [qui] prouve que l'élite de la jeune génération allemande a su relayer l'élite dont nous parlons » (p. 44-45).

Dans le même ouvrage, V. Jankélévitch trouve inadmissible qu'on place sur le même plan, d'une part, Auschwitz ou Treblinka et, d'autre part, les crimes de Staline, le massacre des Arméniens, les noyades de Nantes, l'enfer de Verdun, les tortures en Algérie, les violences ségrégationnistes en Amérique, la Saint-Barthélemy, Berlin, Dresde, Oradour, Tulle, le Mont-Valérien, Châteaubriant, la Cascade du Bois de Boulogne, Hiroshima (p. 38-41), car le crime commis contre les juifs, lui, est indiciblement plus grave ; il est « métaphysique » (p. 40, 44). « Avec leurs six millions d'exterminés, les Juifs sont certainement en tête du martyrologe de tous les temps » (p. 40). Voilà pourquoi, dit-il, « nous [Juifs] ressasons indéfiniment les litanies de l'amertume ». Quant aux « camps de la mort », « on n'en parle pas assez, on n'en parlera jamais assez ! » (p. 56). L'Eglise a été « silencieuse », Roosevelt « se taisait » et les Polonais « ont laissé la mort faire son œuvre diabolique presque sous leurs yeux » (p. 57). « Ce qui est arrivé [aux Juifs] est unique dans l'histoire. [...] Mais non, le sommeil ne revient pas. Nous y pensons le jour, nous en rêvons la nuit » (p. 61). « Car cette agonie durera jusqu'à la fin du monde » (p. 63).

### **Une victoire, aussi, pour les tenants de la Shoah ?**

Pour en revenir à la cassation, sans renvoi, de l'arrêt frappant le révisionniste V. Reynouard, il ne fait pas de doute qu'elle bouleversera les habitants d'Oradour ainsi que les anciens résistants et les communistes de la région de Limoges, mais il n'est pas sûr que la réprobation de certaines associations juives sera sincère. Après tout, cette décision de la Cour de cassation marque un coup de semonce à l'adresse des résistants et des communistes qui, depuis quelques années, tentent pour divers motifs, plus ou moins intéressés, d'assimiler leur propre sort pendant la guerre à celui des juifs. D'une certaine manière, V. Jankélévitch aurait donc, lui aussi, gagné. Ce qu'il appelait « le massacre » ou « les massacres » d'Oradour (*L'Imprescriptible*, p. 27, 41, 47, 60) l'indignait certes mais, pour lui, « Oradour » n'était qu'un « crime de guerre », qui ne l'empêchait pas de dormir, et non un « crime contre l'humanité », c'est-à-dire, pour parler clair, un crime indicible et suprême, celui du génocide commis contre les juifs. Cette distinction entre « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité » avait été respectée d'abord par les juges de Nuremberg en 1946, puis par les juges de Bordeaux en 1953, enfin par la loi Fabius-Gayssot en 1990 et elle vient donc d'être confirmée en 2005, à Paris, par les magistrats de la Cour de cassation.

Ce 14 avril, deux jours après sa propre victoire, V. Reynouard a vu la cour d'appel de Bruxelles condamner son ami Siegfried Verbeke à un an de prison ferme, à une amende de 2500 euros et à la privation pour dix ans de ses droits civils et civiques. Son crime ? Il avait enfreint l'équivalent belge de notre loi Fabius-Gayssot en contestant un point de l'histoire de la Shoah.

La victoire de l'un, à Paris, et la condamnation de l'autre, à Bruxelles, prouvent à elles deux que la Shoah doit être tenue pour vraiment « unique ».

S. Verbeke va se pourvoir en cassation tandis que V. Reynouard, lui, va, au moins en principe, poursuivre librement ses recherches sur Oradour.

16 avril 2005

## « Par miracle »

François Sauvenière

Dans le journal liégeois *La Meuse* du 3/11/2004, un journaliste reprend le témoignage de Rosa Goldstein (la veuve du baron Maurice Goldstein, ancien président du Comité International Auschwitz) : Auschwitz était vraiment « *un camp d'extermination. Je le sais puisque moi-même je me suis retrouvée dans la file qui conduisait à la chambre à gaz.* » Et le journaliste d'ajouter : « *Par miracle, elle parviendra à y échapper. Elle ne sera miraculeusement plus sélectionnée par la suite.* » Voilà déjà au moins deux miracles.

En fait, Mme Goldstein n'est pas un cas à part : les déportées juives revenues de déportation qui témoignent [une minorité] racontent à peu près toutes qu'elles ont échappé à la mort, parfois à de multiples reprises, et comme cela ne s'inscrit pas bien dans l'historiographie holocaustique, elles ne peuvent l'expliquer de façon rationnelle : soit elles en donnent une explication invraisemblable [Exemples d'explications données par des enfants : « *Je réussis à convaincre les SS que j'étais la meilleure éplucheuse de patates au monde.* » ou encore : « *Je réussis à me cacher sous les jupes de ma mère.* »] ; soit elles parlent de « *miracle* » [ce qui ne peut surprendre ceux qui pensent que la Shoah est devenue une religion] ; la seule explication raisonnable est évidemment que ces femmes n'ont bénéficié d'aucun miracle et qu'elles ne risquaient pas la mort [du moins la mort génocidaire car, malheureusement, la mort rôdait dans les camps, surtout à Auschwitz en 1942 et un peu partout lors de l'écroulement du Reich en 1945].

Parmi les « *miraculées* » connues, nous aimerions citer Fritzi Geiringer (laquelle épousa en secondes noces le père d'Anne Frank, Otto Frank) et sa fille, Eva Schloss, laquelle se présente comme la « *demi-soeur posthume* » d'Anne Frank (qualification bien étrange mais qui peut aider à vendre un livre). Elles arrivèrent à Auschwitz en mai 1944 dans un convoi de 453 juifs hollandais ; 250 hommes et 100 femmes furent sélectionnés. (Des chiffres aussi ronds devraient d'ailleurs donner à penser à ceux qui pensent encore.) Fritzi et Eva ont publié le récit de leur captivité [1] et nous en avons extrait ce qui suit pour illustrer notre propos.

### Récit d'Eva

- 1er miracle dont bénéficient Fritzi et Eva [Dorénavant, nous utiliserons par commodité ce mot de miracle même quand ces dames donnent une explication à leur survie.] (p. 69) : A l'arrivée à Auschwitz, les SS invitent les déportées qui étaient fatiguées à monter dans des camions ; Fritzi et Eva choisissent d'entrer au camp à pied et c'est heureux car, selon Eva, elles ont appris plus tard que celles qui sont montées dans les camions ont été directement envoyées à la chambre à gaz ; selon Eva, les Allemands avaient imaginé là un mode de sélection astucieux [en quelque sorte, la sélection des femmes fatiguées, donc *a priori* inaptés au travail].
- 2ème miracle (p. 72) : Une fois dans le camp, les SS procèdent à une nouvelle sélection parmi les femmes non fatiguées, à savoir celles qui n'étaient pas montées dans les camions : les jeunes et les vieilles sont envoyées à droite [Généralement les déportés destinés à être gazés sont censés aller à gauche mais, dans le cas d'Eva, le mauvais côté est et sera toujours la droite.] ; bien qu'étant en âge d'être gazée, Eva est envoyée dans la bonne file. Que s'est-il donc passé dans la tête de l'officier SS sélectionneur ? Il a tout simplement été abusé par l'aspect d'Eva : bien que ce fut la canicule, Fritzi avait obligée sa fille à porter un chapeau et un gros manteau qui lui donnaient plus que son âge.
- 3ème miracle (p. 86) : Eva a le typhus et elle doit aller à l'hôpital ; contre son gré car on en dit le plus grand mal dans le camp (« *C'est l'antichambre de la Mort.*»). Finalement, elle en sortira guérie et enchantée. [Il n'est d'ailleurs pas rare que les patients des infirmeries d'Auschwitz en disent du bien.]
- 4ème miracle (p. 104) : En octobre 44, Mengele, le « *sinistre médecin de la Mort* », organise une sélection : Eva est envoyée dans la bonne file ; malheureusement, pas de miracle pour Fritzi : elle est envoyée du mauvais côté ; cette sélection, dit Eva, est le pire moment de sa vie ; d'ailleurs, son père en mourra (p. 107) : en effet, un peu plus tard, Eva le revoit (Bien qu'ils fussent internés dans des sections du camp différentes, elle le rencontrait régulièrement et lui apportait des cigarettes.) et elle lui annonce que sa mère a été gazée ; le pauvre en mourra aussitôt de chagrin ; c'est d'autant plus bête qu'en fin octobre, Eva retrouve sa mère bien vivante à l'hôpital (p. 120). Mais

[1] Eva Schloss with Evelyn Julia Kent, « *Eva's Story* », Castle-Kent, Edgware (UK), 1999 (1ère édition : 1992), 224 p.

comment cela se peut-il donc ? C'est dû, pense Eva, à l'intervention auprès de Mengele d'une cousine viennoise infirmière dans l'hôpital.

### Récit de Fritzi

- 1er miracle (p. 124) : Lors de la sélection par Mengele dont parle Eva, Fritzi a cru qu'elle était perdue ; les sélectionnées ont été amenées dans une baraque que, naïvement, elle croyait réservée aux soins des malades de la gale ; elle réalise avec effroi que la baraque est en réalité destinée à abriter celles qui vont être gazées. Le lendemain, on leur donne de la soupe et il se trouve aussitôt des co-détenues pour émettre l'idée que cette soupe est empoisonnée ; en effet, dit Fritzi, pourquoi nourrir des femmes condamnées à mort ? Et elles se mettent toutes à crier. Elles finissent tout de même par manger la soupe et, apparemment, s'en trouvent bien. Finalement, pour une raison que Fritzi ne connaît pas, elles sont toutes épargnées.

- 2ème miracle (p. 126) : Nouvelle sélection : Fritzi est sélectionnée avec une autre détenue (Loretta) pour être remise à Mengele. Heureusement et sans que Fritzi puisse l'expliquer, Mengele les examine sans leur faire de mal puis les envoie dans une autre baraque.

- 3ème miracle (p. 128) : Fritzi se croit sauvée. Pauvre naïve ! Le même jour, lors de l'appel du soir, une capo la fait sortir des rangs, probablement, pense-t-elle, parce qu'elle était plus grande que les autres. « *Je ne pouvais le croire. Je venais tout juste d'être épargnée et, à nouveau, j'étais condamnée à mort.* » Fritzi et Loretta réintègrent donc le « *Bloc de la Mort* ». A minuit, bruits de bottes, de chiens, de camion : « *Nous sûmes toutes deux que c'était la fin pour nous.* » Eh non ! Au moment de monter dans le camion pour la chambre à gaz, elles réussissent à faire valoir à l'*Obersturmführerin* qu'elles sont victimes d'une erreur administrative ; la SS doit bien convenir de ce que leurs numéros d'immatriculation ne figurent pas dans la liste des femmes à gazer et que la capo s'est trompée. Et vlan sur la capo ! Sauvées ! Elles étaient toutes deux sauvées ! Mais, mon Dieu, que d'émotions !

### Conclusions

On ne peut évidemment que déplorer la déportation de toutes ces femmes innocentes, les épreuves qu'elles ont vécues et les deuils cruels qui les ont frappées. Mais on retirera aussi de leurs récits la certitude que, pour ce qui est de l'extermination des juifs dans des chambres à gaz, ces témoins ne racontent pas ce qu'elles ont vécu et vu mais ce qu'elles ont lu qu'elles avaient vécu et vu. Enfin, il faut aussi affirmer avec force que leurs souffrances ne donnent pas pour autant aux juifs,

- d'une part, le droit de traiter les innocents Palestiniens comme les Allemands les ont traités ;
- d'autre part, le droit de nous priver de nos droits à la liberté d'expression et à la liberté d'information. [2]

---

[2] Fritzi et Eva ne figurent pas dans la banque des morts du Yad Vashem. Par contre, le premier mari de Fritzi (Erich Geiringer) et son fils (Heinz Geiringer) y figurent 4 fois sur les bases suivantes :

- Erich : mémorial hollandais / mémorial autrichien / témoignage de Fritzi en 1971 / témoignage d'Eva en 1975 ;
- Heintz : mémorial hollandais / fiche (*Häftlings-Personal-Karte*) du camp de Mauthausen / témoignage de Fritzi en 1971 / témoignage d'Eva en 1975.

Dans ce cas précis, pour le Yad Vashem, 2 morts = 8 morts.

A propos de cette banque, voyez l'article de François Sauvenière publié dans *Dubitando*, n° 3, mars 2005.

## Exterminée et témoin « permanent » à la fois

Henri van den Berg

Le Yad Vashem Educational Center (Israël) a récemment formé un groupe d'une trentaine de témoins « *permanents* » chargés de partager leurs souvenirs avec les jeunes générations ; le Dr Gideon M. Greif, responsable de ce centre, a présenté brièvement ces témoins dans une revue spécialisée [1] ; nous en citerons deux :

- d'abord, Ruth Elias, une juive tchèque déportée à Theresienstadt puis à Auschwitz, où, affirme-t-elle, le Dr SS Mengele lui fit bander les seins de façon à l'empêcher de nourrir son bébé ; Mengele « *voulait voir combien de temps un nouveau-né pouvait vivre sans être nourri.* » Pour G.M. Greif, « *Une histoire à briser le cœur qui ne laisse personne indifférent.* » ; nous serions plutôt d'avis que c'est une histoire (juive) à dormir debout ;
- ensuite, Judith Jägerman dont G.M. Greif dit qu'elle « *a survécu à une sélection pratiquée par le célèbre Dr. Mengele. Elle raconte avec beaucoup de talent ses expériences personnelles et arrive à faire hurler ses auditeurs.* » Cette Judith n'est pas une inconnue : jadis, le regretté Boisdefeu a résumé son témoignage [2] et il vaut la peine d'y revenir pour apprendre ce qui peut bien faire hurler les auditeurs de Judith.

Judith Jägermann née Pinczovsky est née en 1929 à Karlsbad (Tchécoslovaquie) dans une famille de juifs pieux. En 1942, la mère et deux de ses trois filles (notre Judith, 11 ans et demi, et Ruth, laquelle avait un an de plus) furent ghettoïsées à Theresienstadt. La mère obtint que le père, interné dans un camp de travail à Karlien, les rejoigne ; une troisième fille habitait à Leipzig mais elle avait émigré en Palestine vers 1938. Au bout de 16 mois, en décembre 43, ils furent tous quatre déportés à Auschwitz, où, selon la rumeur, ils devaient être gazés. En route, un employé des chemins de fer leur confirma que leur convoi devait passer « *par la cheminée qui fumait 24 heures sur 24* ». Ces rumeurs rendait le père malade (« *crampes d'estomac et diarrhée* ») ; le monde semblait basculer et Judith finit par admettre qu'ils allaient mourir : « *Je compris immédiatement que nous allions être gazés. Mais comment ? Allaient-ils nous torturer à mort ? Je fus saisie de frissons et Papa aussi.* ». En fait, Judith s'alarmait inutilement et le père se rendait malade en vain car, comme tous leurs compagnons, ils furent immatriculés et envoyés dans le camp des familles. Le père fut mis à travailler aux cuisines des SS ; le travail y était dur et « *si les SS n'avaient pas trouvé la nourriture bonne, ils lui auraient plongé la tête dans l'eau jusqu'à ce qu'il suffoque presque.* » ; en bon père, il rapportait à sa famille des pommes de terre bouillies puis regagnait sa baraque « *en se demandant ce qu'il allait bien pouvoir cuisiner d'agréable aux SS pour éviter d'être torturé.* »

Un jour, sa sœur Ruth et une amie aperçurent des convois de juifs hongrois arriver à Birkenau et entrer aussitôt dans les chambres à gaz ; elles furent surprises par les SS, qui, pour les punir, les tondirent ; les cheveux des deux malheureuses étaient à peine repoussés depuis la coupe qu'on leur avait imposée à leur arrivée dans le camp et l'incident dégénéra en crise de nerfs générale jusqu'à ce qu'on put mettre la main sur une perruque pour la malheureuse Ruth ; toutefois, il en resta des séquelles car l'incident déprima Judith un peu plus.

En juillet 44, Mengele procéda à une sélection dans le camp des familles : « *Personne ne savait quel côté était synonyme de vie et quel côté, synonyme de mort. Comme par miracle, nous fûmes poussées toutes les trois du même côté et c'est comme cela que nous restâmes ensemble.* » ; ensemble et en vie, puisqu'elles furent chargées dans un train, envoyées à Hambourg, près du port, et mises immédiatement au travail de déblaiement des ruines provoquées par les bombardements alliés. Judith et ses camarades évitaient soigneusement de donner l'impression qu'elles étaient inaptées au travail « *à cause du danger permanent d'être envoyées à Birkenau pour y être gazées.* »

Une nuit, en rentrant du travail, elles trouvèrent leur camp complètement détruit par un bombardement anglais et toutes celles de leurs co-détenues qui y étaient restées pour l'une ou l'autre raison, avaient péri. [3]

[1] *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 83, avril-juin 2004 ou *Cahier International sur le témoignage audiovisuel*, n° 10, juin 2004, Ed. du Centre d'Et. et de Doc. de la Fion Auschwitz, Bruxelles, p. 61

[2] Jean-Marie Boisdefeu, « *Un témoignage sur Auschwitz* », *Akribia*, n° 6, mars 2000 d'après J.Jägermann, *Memories of my Childhood in the Holocaust*, dec. 1985, [www.remember.org/witness/jagermann.html](http://www.remember.org/witness/jagermann.html).

[3] On notera que ces malheureuses sont réputées avoir été exterminées par les Allemands ; elles figurent donc dans les fameux six millions.



Le commandant du camp, un certain Spiess, avait voulu tuer sa mère d'un coup de revolver sous le prétexte qu'elle avait ramassé une épiluchure de pomme de terre mais le coup n'était pas parti : « *Il est bien possible que le revolver n'était pas chargé ; aussi le commandant s'en était servi pour frapper maman jusqu'à ce que la bave lui arrive aux lèvres. Pendant des semaines, maman ne put aller au travail et sa tête était terriblement enflée.* »

« *Nous avons perdu du poids depuis notre arrivée à Hambourg, neuf mois plus tôt. Nous avons connu de terribles bombardements au cours desquels nous étions nombreuses à crier 'Shma Israël' et assez souvent, nous pensions que notre dernière heure était arrivée.* »

De Hambourg, Judith et ses compagnes partirent pour Bergen-Belsen où régnait un chaos total. Libérées par les Anglais, Judith, sa sœur et leur mère regagnèrent Prague. Elles y attendirent en vain le retour du père.

*[Nous ne savons pas si ce témoignage est de nature à faire hurler A.G. Slama ; par contre, nous sommes sûrs qu'il n'y trouvera pas la moindre preuve de la véracité de sa thèse du gazage des juifs. En vérité, au terme de ce témoignage, une question vient à l'esprit, une question lancinante car sans réponse depuis plus d'un demi-siècle : mais pourquoi donc ces deux gamines qu'étaient Judith et Ruth n'ont-elles pas été gazées à leur arrivée à Auschwitz ?*

*Nous ajouterons que Judith, Ruth et leur mère figurent parmi les 3 millions de morts, victimes de la Shoah, de la banque de données du Yad Vashem.] [4]*

---

[4] Tout en les comptabilisant comme mortes, le Yad Vashem confirme que Judith [Juditha Pinczowska] et sa mère [Rondla Pinczowska] ont été libérées à Bergen-Belsen et que Ruth [Ruth Pinczowska] a été libérée aussi [à Auschwitz et non Bergen-Belsen mais il s'agit sans doute d'un *lapsus*]. Se fondant sur le témoignage de Judith (1998), la banque signale que le père a été transféré d'Auschwitz à Buchenwald et qu'il y est mort en 1945. En l'occurrence, pour le Yad Vashem, 1 mort + 3 rescapés = 4 morts.

# Le « Plan Birobidjan » des Allemands

Jean-Marie Boisdefeu

*Début 1940, les Allemands proposèrent aux Soviétiques la réimplantation en Sibérie des juifs allemands et polonais.*

Flammarion a publié en 2002 la traduction française du livre du général Petrenko, commandant de la division de l'Armée Rouge qui libéra le camp d'Auschwitz. Cette traduction est suivie d'une longue étude des chercheurs [juifs] Ilya Altman et Claudio Sergio Ingerflom. Le livre de Petrenko est sans intérêt ; par contre l'étude de Altman et Ingerflom contient des éléments inédits du plus grand intérêt. [1]

Nous n'avons pas l'intention de rendre compte de tous les points de l'étude en question (bien que certains ne manquent pas d'intérêt) mais uniquement de ceux qui peuvent nous permettre de mieux comprendre le sort qu'ont connu les juifs restés dans les territoires conquis par les Allemands.

Le lecteur notera que les commentaires et chiffres repris sont de Altman et Ingerflom, les nôtres étant repris entre crochets [ ] ou en notes de bas de page.

## La « Région autonome juive » (« RAJ »)

Tout d'abord, un rappel qui sera utile par la suite : en 1933, les Soviétiques créèrent la « Région autonome juive » (en abrégé la « RAJ ») dans l'Est de la Sibérie, sur le territoire du Birobidjan (près de Vladivostok).

Sa création date donc de l'arrivée de Hitler au pouvoir [laquelle fut suivie de la déclaration de guerre des juifs puis de la riposte allemande, cette dernière engendrant le problème des réfugiés juifs]. Mais il ne s'agit que d'une coïncidence ; en fait, les Soviétiques se désintéressèrent totalement du sort des juifs allemands et, en 1938, ils ne participèrent même pas à la Conférence d'Evian organisée par les Américains pour résoudre le problème. Le Birobidjan était donc de fait réservé aux seuls juifs soviétiques, lesquels ne se pressèrent d'ailleurs pas d'émigrer dans une région aussi reculée et inhospitalière.

## La Commission mixte germano-soviétique de rapatriement

En Septembre 1939, Allemands et Soviétiques envahirent et se partagèrent la Pologne, les Soviétiques annexant tout simplement l'Est du pays au profit de l'Ukraine et de la Biélorussie ; en février/mars 1940, les Polonais de cette zone furent officiellement intégrés dans la population soviétique et reçurent le « passeport » interne, équivalent de la carte d'identité. [2]

Allemands et Soviétiques créèrent alors, en octobre 1939, une commission mixte pour régler les conditions de l'échange des populations allemande et slave dans la Pologne occupée et le rapatriement de Polonais qui s'étaient retrouvés bloqués à la fin des hostilités dans une zone qui n'était pas celle où ils étaient domiciliés.

Il est à noter que les juifs ne figuraient pas de façon explicite dans la liste des gens à échanger. Or, on sait qu'un grand nombre d'entre eux s'étaient enfuis devant les Allemands et se trouvaient dans la zone soviétique. Les Allemands n'ayant pas déployé « un grand zèle pour empêcher les juifs de s'enfuir », ces derniers étaient même passés librement dans la zone soviétique jusqu'en novembre 1939 ; ils furent encore nombreux à passer clandestinement la frontière par la suite et cela jusqu'à la rupture entre Allemands et Soviétiques en juin 1941. Entre 300.000 et 500.000 juifs de la zone allemande se retrouvèrent ainsi dans la zone soviétique.

Cette commission mixte eut l'occasion de se réunir plusieurs fois entre 1939 et 1941 mais sans grand résultat : seul le cas de quelques dizaines de milliers de réfugiés fut réglé –dont une minorité

[1] Général Petrenko, *Avant et après Auschwitz* suivi de *Le Kremlin et l'Holocauste 1933-2001* par Ilya Altman et Claudio Ingerflom, Flammarion, 2002 (original en russe paru en 2000), 285 pages dont 67 pages pour l'étude de Altman et Ingerflom. Ylia Altman est directeur du Centre d'études sur l'Holocauste à Moscou. Il a écrit un des commentaires de la version française du *Livre Noir* paru chez Solin-Actes Sud en 1995. Claudio Sergio Ingerflom est directeur de recherches au CNRS. L'éditeur affirme que l'étude de ces deux chercheurs est « fondée sur les archives ouvertes depuis peu et les travaux les plus récents ».

L'article de J-M. Boisdefeu est tiré de <http://www.vho.org>.

[2] Parmi eux, les quelque 1.300.000 juifs qui y résidaient, chiffre dont il faudrait d'ailleurs déduire (car ce chiffre date du recensement de 1931) les centaines de mille qui avaient émigré, notamment en Europe Occidentale, entre 1931 et 1939. étaient des juifs.

Le partenaire des Allemands dans ces discussions était une commission spéciale créée en novembre 1939 dans le cadre du NKVD et présidée par Beria ; elle se proposait de renvoyer [encore lui aurait-il fallu l'accord des Allemands] les réfugiés « *socialement étrangers* », les réfugiés « *politiquement suspects* » et également les inaptes (vieux, malades, etc.) ; les aptes eurent à choisir entre l'expulsion ou le travail dans les chantiers du Nord : seule une minorité optèrent pour cette solution et devinrent citoyens soviétiques. Ceux qui refusèrent soit le travail et la nationalité soviétique soit le retour dans la zone allemande [Nous avons vu que les Allemands n'en acceptèrent pas beaucoup.] furent déportés en Sibérie et dans le Nord de la Russie. Leur nombre aurait été de 880.000 dont 30% étaient des juifs [soit 264.000]. [Tout cela était bien connu, du moins pour l'essentiel, mais la suite ne l'était guère et même, croyons-nous, pas du tout.]

### **Le « Plan Birobidjan » des Allemands**

Se référant à G.V. Kostyrchenko [3], Altman et Ingerflom rapportent ensuite un fait « *important mais peu connu* » : la proposition « *surprenante* » [pour des exterminationnistes, bien entendu] formulée début 1940 dans deux lettres en provenance des Offices pour l'émigration des juifs de Berlin et Vienne « *où officiaient respectivement Heydrich et Eichmann* ». Ces deux lettres étaient adressées au Département des Migrations du gouvernement soviétique ; elles demandaient d'accueillir la population juive du Reich dans la RAJ (le Birobidjan) et l'Ukraine occidentale (la Pologne annexée par les Russes).

Cette demande, précisent encore les auteurs, avait été faite dans le cadre du « *Plan Birobidjan* » ; ce plan, « *resté pratiquement inconnu* », proposait l'émigration de quelque 350.000 à 400.000 juifs du Reich (Allemagne, Autriche et Tchécoslovaquie) et de près de 1.800.000 juifs polonais vivant dans la Pologne annexée par les Allemands et dans le Gouvernement Général. [4]

Nos auteurs doivent bien en conclure : « *Cet épisode confirme qu'en 1940 les nazis n'avaient pas encore planifié l'extermination totale des Juifs et cherchaient activement des voies pour 's'en débarrasser'* ».

La demande fut refusée pour le motif (en fait, un prétexte) que les accords de rapatriement conclus entre Allemands et Soviétiques ne prévoyaient l'évacuation vers l'URSS que des seuls Ukrainiens, Biélorussiens, Russes et Rusiny [5]. Quelle fut alors la raison véritable de ce refus d'accueillir les juifs allemands et polonais ? Altman et Ingerflom disent que la RAJ avait besoin de main-d'œuvre et se proposait d'accueillir chaque année 15.000 juifs polonais réfugiés dans la zone soviétique. Toutefois, ajoutent-ils, le régime soviétique souffrait d'espionnage et vivait dans la crainte d'être infiltré par une 5ème colonne ; ce serait là la raison du refus de l'offre allemande par Staline [lequel, on le sait, avait tendance à envoyer au goulag tous ceux qui avaient connu l'Occident].

[En résumé, il est de plus en plus absurde d'affirmer que Hitler avait conçu de longue date un plan d'extermination des juifs européens.]

---

[3] Gennadi V. Kostyrchenko, *Tainaia Politika Stalina. Vlast'i antisemitizm (La politique secrète de Staline. Le pouvoir et l'antisémitisme)*, Moscou, 2001, p. 120-121. Le livre n'a malheureusement pas encore été traduit en anglais. Kostyrchenko est un chercheur travaillant aux anciennes archives centrales du parti communiste ; il aurait accès à des archives secrètes encore fermées aux autres chercheurs.

[4] En l'occurrence, ce chiffre de « *près de 1.800.000* » est sans grande importance mais il nous donne l'occasion de vérifier à nouveau le peu de sérieux des statistiques de la SS (et plus précisément de son spécialiste des affaires juives, à savoir Eichmann) ; comme l'a brillamment établi Sanning, il ne devait pas être resté beaucoup plus d'un million de juifs polonais dans la zone allemande.

[5] Les Rusiny, précisent les auteurs, étaient « *des Ukrainiens habitant les régions occidentales de l'Ukraine et ayant vécu sous juridiction austro-hongroise* ».

# Des actes de décès pour les juifs gazés ?

Maurice Haas-Colle

Le « carnet » du *Monde* du 5/11/2004 appelle au souvenir de 10 juifs déportés en 1942 et « assassinés » ou « gazés » à Auschwitz. Or, on trouve parmi eux Mordka Z. (41 ans) mais, s'il a été gazé, pourquoi l'état civil du camp a-t-il établi un acte de décès (acte n° 30730 du 16/9/42) ? D'évidence parce que ce déporté n'a pas été gazé. D'ailleurs, pour les historiens, les juifs étaient gazés dans l'anonymat. Même question pour :

- Mordka G. (42 ans) dont le décès a été acté le 24/07/42 (acte de décès n° 16538),
- Jules G. (21 ans) dont le décès a été acté le 13/08/42 (acte de décès n° 20328),
- Jacques W. (21 ans) dont le décès a été acté le 20/10/42 (acte de décès n° 27739).

Le sort de ces hommes dans la force de l'âge est déjà si attristant qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter des détails non seulement inexacts mais qui, en outre, donnent lieu à une récupération scandaleuse : justification du génocide des Palestiniens, de guerres injustes (cf. l'Irak), d'entraves à la liberté d'expression des Français, etc. ; c'est grâce à ces folles histoires de chambres à gaz qu'on réussit à nous faire accepter toutes ces saletés.

Il est d'ailleurs à craindre que les familiers de ces déportés ignorent l'existence de ces actes de décès. Il n'est pas normal que les responsables du judaïsme français n'en aient pas remis une copie aux familles des déportés disparus. On craint d'en deviner la raison. [1]

Nr. 22013/1942 C<sup>1</sup>

Auschwitz, den 26. August 1942

Der Schneider Szepsel Minczeles  
mosaisch

wohnhaft Paris XVIII, Rue Versigny 1

ist am 18. August 1942 um 07-Uhr 25 Minuten  
in Auschwitz, Kasernenstrasse verstorben.

Der Verstorbene war geboren am 21. Februar 1906  
in Warschau

(Standesamt \_\_\_\_\_ Nr. \_\_\_\_\_)

Vater: Chiel Minczeles

Mutter: Chwala Minczeles geborene Lurie

Der Verstorbene war nicht verheiratet mit Ruchla Zlata  
Minczeles geborene Pinkwaszewski

Eingetragen auf mündliche schriftliche Anzeige des Arztes Doktor der  
Medizin Meyer in Auschwitz vom 18. August 1942

Die Übereinstimmung mit dem  
Erstbuch wird beglaubigt.

Auschwitz, den 26. 8. 1942

Der Standesbeamte  
in Vertretung  
Quakernack

Todesursache: Akuter Magendarmentarrh

Eheschließung des Verstorbenen am \_\_\_\_\_ in \_\_\_\_\_  
(Standesamt \_\_\_\_\_ Nr. \_\_\_\_\_)

Ci-contre, la copie de l'acte de décès de Szepsel Minczeles. On y trouve notamment les mentions suivantes : nom, prénom, profession, religion (« mosaisch »), date et lieu de naissance, adresse antérieure à la déportation, nom des père et mère, nom du conjoint, date et cause du décès (souvent fantaisiste, semble-t-il). On notera que le numéro d'immatriculation ne figure pas dans l'acte.

[1] Autre exemple de cette ignorance : Dans *Le Monde Juif*, n° 182, jan./juin 2005, l'historien Henri Minczeles parle de son père, Szepsel Minczeles, mort à Auschwitz : « (...) il fut admis à l'infirmerie (...) et fut gazé le 17 août 1942. Du moins, c'est ce qu'indique le registre du camp d'Auschwitz. D'autres sources parlent du 18 août ou de septembre 1942. » Henri Minczeles ignore donc qu'un acte de décès a été établi à la mort de son père, à savoir l'acte n° 22013/42 du 26.8.42.

A noter que Szepsel Minczeles est repris 4 fois dans la banque des morts du Yad Vashem (sur les bases suivantes : mémorial de S. Klarsfeld / témoignage de son fils Roger en 1978 / témoignage de son fils Henri en 1978 / deuxième témoignage du même Henri en 1999).

Quant aux 10 déportés repris dans l'avis du *Monde*, ils sont, en moyenne, comptés 2 fois.

## Une mauvaise manière d'enseigner l'histoire

*Nombreux sont ceux qui cherchent à réfuter l'Holocauste, sinon à attaquer sa spécificité juive.*

### Abraham Cooper et Harold Brackman

*[On sait que les résultats du matraquage holocaustique ne sont pas à la hauteur des espérances des juifs professionnels. Le rabbin Abraham Cooper, doyen du Centre Simon Wiesenthal, et l'historien Harold Brackman s'en plaignent d'ailleurs amèrement dans un article intitulé « The Wrong Kind Of History Lessons » et publié dans le journal canadien The National Post du 7 janvier 2005. Le lecteur trouvera ci-après une traduction rapide des passages les plus intéressants de ce lamento.]*

Selon un nouveau sondage, 62% des Allemands en ont assez d'entendre parler des six millions de juifs assassinés durant la seconde guerre mondiale et 52% d'entre eux pensent que le traitement infligé aux Palestiniens par les Israéliens n'est pas fondamentalement différent de celui que les Nazis ont infligé aux juifs. Ces résultats inquiétants démontrent assez pourquoi il est nécessaire de poursuivre l'enseignement de l'Holocauste.

Partout dans le monde, des musées, des monuments et des programmes scolaires témoignent de la réalité du génocide nazi. Concernant les survivants, la prise de conscience par la société contemporaine de leur héritage douloureux leur a fourni un grand réconfort. Mais ce réconfort s'érode face à une double menace : des mouvements organisés essaient soit de prouver que l'Holocauste n'a pas existé soit d'attaquer sa spécificité juive.

Naturellement, les « *historiens* » révisionnistes et les marchands de haine qui nient l'existence de l'Holocauste, influents comme ils le sont dans certains cercles marginaux, oeuvrent en dehors de tout discours respectable. Mais il n'en est pas de même pour ceux qui cherchent à éliminer de l'Holocauste sa composante juive. Imaginez, si vous le voulez bien, une commémoration de l'Holocauste à laquelle on aurait interdit aux juifs d'assister. Eh bien, Oslo a été le témoin d'un tel événement le 9 novembre, 66ème anniversaire de la Nuit de Cristal, le pogrom d'Etat organisé par le Ille Reich contre les juifs allemands. Les autorités norvégiennes, voulant éviter des troubles de la part de musulmans, ont interdit l'étalage de symboles juifs, y compris l'Etoile de David et le drapeau israélien. Les journaux du soir ont montré un policier en train de demander à un groupe de juifs qui s'apprêtait à prendre part à la commémoration de « *bien vouloir quitter les lieux* ». (...)

En attendant, en Belgique et en France, des professeurs sont de plus en plus réticents ou incapables de rendre obligatoires des cours sur l'Holocauste en raison de perturbations violentes de la part d'élèves arabes.

Dans la patrie de Raoul Wallenberg, la Suède, un récent sondage montre qu'un jeune Suédois sur trois est sceptique sur la réalité de l'Holocauste. On a relevé un scepticisme similaire dans des journaux grecs, avant, pendant et après les Jeux olympiques du dernier été. Et un récent rapport de la plus grande organisation communautaire juive hollandaise, l'Ashkenazi Orthodox NIK, a relevé qu'« *il y a de moins en moins de gens au courant que six millions de juifs ont été assassinés au cours de la seconde guerre mondiale* » et se demande « *s'il s'agit du résultat naturel du temps qui passe, qui amène à se distancier de l'Holocauste, ou si c'est le résultat d'une politique gouvernementale* ». (...)

Chez les penseurs d'extrême gauche, on se plaît à faire dévier la Solution finale d'Hitler en ne braquant plus les projecteurs sur l'extermination des juifs européens pendant la guerre mais en les dirigeant sur les souffrances des Palestiniens de l'après-guerre. Avec cette perversion, Israël - attaqué par les Arabes dans cinq guerres depuis sa fondation en 1948 et toujours sous la menace d'un terrorisme permanent - n'est plus pour longtemps le refuge des survivants d'Hitler mais le responsable de « *nettoyages ethniques* », d'« *apartheid* » et autres calomnies multiples.

Pendant ce temps-là, les atrocités commises par les attentats-suicide arabes sont évoquées d'un ton dégagé comme étant des actes désespérés de « *militants* » mis en furie par la cruauté israélienne. Alors qu'il est encore de bon ton pour les dirigeants européens de verser des larmes sur les victimes d'Auschwitz, ceux-là gardent les yeux secs devant les meurtres de masse des enfants de ces mêmes victimes. (...)

Mais si ce qui est arrivé le 9 novembre à Oslo est un signe ; la « *mémoire* » de l'Holocauste est en train d'être compromise par le propre mal qu'elle cherche à combattre. Si l'on n'y prend pas garde,

cette nouvelle pathologie risque d'ouvrir la voie à un nouvel épisode noir des relations entre l'Europe et le peuple juif.

*[On pourrait (en espérant qu'ils sont sincères) résumer comme suit ces sondages et ceux qui les ont précédés :*

- *un tiers des Européens n'ont pas entendu dire que les juifs avaient été exterminés (ce qui est stupéfiant) ;*
- *par contre, les deux autres tiers en sont informés mais souffrent tous d'une overdose qui (inévitavelmente) a dégénéré en antisémitisme (sans compter qu'un certain nombre ne croient pas à cette extermination).*

*Tout homme sensé en tirerait la conclusion que le matraquage holocaustique est inefficace, voire contre-productif et que, dès lors, il convient de l'arrêter. (Mais peut-être nous trompons-nous sur les objectifs poursuivis, lesquels pourraient être la survie à tout prix d'Israël et la perception de rentes juteuses ?) Cooper, Brackman et leurs semblables, eux, se proposent de poursuivre ce matraquage, voire de l'amplifier. Finalement, cela ne saurait surprendre : lors de la Conférence on Holocaust-Era Assets qui s'était tenue à Washington en fin 1998, Madeleine Albright, alors secrétaire d'Etat, n'avait-elle pas précisé que l'un des objectifs majeurs de la diplomatie américaine (donc juive) consistait à « faire progresser l'enseignement, le culte du souvenir et la recherche relatifs à l'Holocauste. **Il s'agit d'une tâche qui ne connaîtra jamais d'achèvement. Elle doit être renouvelée au fur et à mesure que l'espèce humaine se renouvelle, de génération en génération**, de sorte que nous soyons sans arrêt confrontés à la réalité de l'Holocauste et que celle-ci ne cesse de nous troubler. » ? [1]*

*Effarant ! Nos concitoyens juifs devraient prendre conscience de ce que les cinglés qui les représentent et agissent en leur nom ne font qu'alimenter l'antisémitisme. Mais, comme nous le suggérons plus haut, peut-être n'en ont-ils cure. MHC]*

---

[1] Selon Gilbert Gendron dans Rivarol, 18/12/1998

# Jean-Claude Pressac et les archives de Moscou

Maurice Haas-Colle

*Les historiens accusent les révisionnistes d'être des pseudo-historiens c'est-à-dire des amateurs incapables d'exploiter avec la rigueur scientifique nécessaire les documents et les témoignages. Nous allons dans une série d'articles leur retourner le compliment et montrer avec quelle désinvolture ils traitent archives et témoignages. Nous commencerons par le défunt Pressac.*

## 1. La thèse des « gazouillages »

Depuis toujours, les modalités de l'extermination des juifs sont incertaines : jadis, les historiens affirmaient avec force que les juifs avaient été gazés mais sans apporter de grandes précisions sur l'arme du crime, sinon des précisions invraisemblables. Les révisionnistes, Robert Faurisson en tête, avaient démontré que leurs versions ne tenaient pas debout. C'est alors qu'apparut Jean-Claude Pressac ; ce chercheur amateur (Il était pharmacien.) avait d'abord recherché assidûment la compagnie de Pierre Guillaume et de Robert Faurisson mais, agacé par son manque de rigueur intellectuelle, ce dernier l'avait congédié sans ménagement. Pressac en avait conçu du ressentiment et il était passé plus franchement encore dans le camp des exterminationnistes. Jusque là, Pressac était partisan de la thèse dite des « gazouillages » : la version des historiens (pour lesquels Pressac n'avait d'ailleurs que du mépris) lui paraissait ridicule mais, s'il était d'avis que les Allemands n'en avaient pas gazé des cents et des mille, il pensait qu'ils en avaient tout de même gazé quelques-uns. [1]

## 2. Le premier livre de Pressac de 1989

La grande idée de Pressac fut alors de combattre Faurisson sur le terrain où ce spécialiste de l'analyse de textes régnait en maître : celui de la ... technique. [2] Faurisson réclamait depuis longtemps « Une preuve, une seule preuve ! », après quoi, promettait-il, il se rétracterait publiquement ; eh bien, lui, Pressac, allait la lui donner, cette preuve. Décidé (jusqu'à l'obsession, dira A. Wiewiorka) à écrire une histoire affranchie du témoignage, Pressac rassembla tous les documents qu'il put trouver à Auschwitz et publia en 1989 avec l'aide des époux Klarsfeld le fruit de ses travaux [3]. Le point central de ses thèses est que les Allemands n'avaient pas construit *ex nihilo* des chambres à gaz mais avaient détourné, au cours de leur construction, les crématoires de leur usage normal en y aménageant une installation de gazage industriel dans leurs morgues. Ce livre fut publié aux Etats-Unis ; de plus, il ne fut tiré qu'à 1.000 exemplaires et ne fut donc guère accessible au grand public français, même pas aux spécialistes.

## 3. Ouverture des archives de Moscou en 1991

En 1991, avec la chute du communisme, les Russes ouvrirent leurs archives et plus précisément les archives qu'ils avaient ramenées d'Auschwitz en 1945 (80.000 pages alors que le Musée d'Auschwitz n'a pu réunir que 60.000 pages). Pressac s'y précipita et, à ce jour, **il est le seul chercheur français à avoir examiné ces archives.**

## 4. L'article de 1992 dans *L'Histoire*

Pressac trouva à Moscou de quoi étoffer son livre de 1989 et publia un deuxième livre en 1993. Toutefois, il n'attendit pas la sortie de ce livre pour se faire mieux connaître en France et il signa en juillet 1992 dans la revue *L'Histoire* un article intitulé « Pour en finir avec les négateurs ». Un historien connu, Philippe Burrin, préfaçait cet article : il y reconnaissait, avec l'humilité qui sied à

[1] Jugement porté par Pressac sur les historiens : « Les chercheurs se sont tus pour conserver leurs précieux fauteuils. Il y a eu une couardise universitaire. » (*Le Monde*, 1993) Enfin, Pressac déclarait en privé que la persécution des révisionnistes par lesdits historiens était répugnante ; on aurait aimé qu'il le déclarât publiquement.

[2] Ceux qui s'intéressent à l'œuvre de Robert Faurisson liront avec intérêt son ouvrage « A-t-on lu Rimbaud ? », Rééd. La Vieille Taupe, 1991, dans lequel il donne une explication géniale du célèbre sonnet *Voyelles*, départ d'une explication globale et tout aussi géniale de Rimbaud. Faurisson a aussi publié « A-t-on lu Lautréamont ? » et « La Clé des 'chimères' et 'autres chimères' de Nerval ». A signaler aussi le CD-ROM « Robert Faurisson - Mon révisionnisme littéraire », propos recueillis en 2002 par Michel Martin, 87 minutes, en vente au prix de 15 € chez Akribia, Rte de Vourles, 45/3, 69230 St-Genis-Laval.

[3] J-C. Pressac, « Auschwitz : Technique and operation of the gas chambers », The Beate Klarsfeld Foundation, New York, 564 p. Aussi sur internet à [www.mazal.org/pressac/pressac0.htm](http://www.mazal.org/pressac/pressac0.htm). Précédemment, Pressac avait déjà pu exposer brièvement ses thèses dans les annexes de « *L'Album d'Auschwitz* », Le Seuil, 1983.

ceux qui se sont ridiculisés dans leur propre spécialité, la défaillance de l'histoire officielle. La tâche des « *négateurs* », admettait Burrin, « *a été, il faut le dire, aidée par la défaillance partielle des historiens ; l'exemple extrême étant la version, à sa manière 'révisée', de l'histoire d'Auschwitz telle que l'écrivit la Pologne communiste, établissant de manière parfaitement irresponsable un bilan de quatre millions de victimes (...)* ». Pressac, disait encore Burrin, avait tiré d'une « *montagne de paperasse technique* » des « *traces* », des « *références explicites* » aux chambres à gaz, qui faisait que « *la négation ne peut se maintenir que par la mauvaise foi et le parti pris* ». Les historiens Bedarida et Vidal-Naquet postfaçaient le même article en guise de caution.

Bien. Et que disait Pressac dans cet article qui est le résumé de son livre monumental de 1989 et qui annonce son livre de 1993 ? Pressac y confirmait que l'histoire de la Shoah avait été fondée sur des témoignages et des aveux douteux ; de plus, affirmait-il, « *le côté technique des gazages homicides [avait été] pratiquement escamoté* » ; en ce qui concerne les documents, les chercheurs communistes en avaient souvent déformé le sens en les produisant hors de leur contexte ; quant aux historiens occidentaux, la « *pénurie documentaire* » les avaient conduits à la méthode du « *codage* » des mots dont ils avaient abusé. Et Pressac de terminer cet inventaire-réquisitoire par une paire de claques : « *L'histoire ainsi édifiée de 1950 à 1970-80 manquait de rigueur* ».

Heureusement, lui, Pressac était arrivé et il avait trouvé çà et là des « *traces* » de preuves, c'est-à-dire des mots qui trahissaient, affirmait-il, les agissements criminels des Allemands.

Ce raisonnement était des plus courts (bien que, parfois, les éléments apportés par Pressac étaient troublants). En fait ce qu'on était en droit d'attendre de ce syndic qu'était Pressac, c'étaient des réponses aux objections rédhitoires, parce que d'ordre physique et chimique, développées par les révisionnistes, réponses que n'avaient pu donner ses devanciers, par exemple, concernant **l'élément essentiel qu'est la ventilation d'une chambre à gaz**, plus particulièrement d'une chambre à gaz à l'HCN (acide cyanhydrique). Pressac lui-même avait admis en 1989 que les deux grands crématoires II et III (où auraient été gazés la quasi-totalité des juifs) étaient équipés d'une ventilation de morgue c'est-à-dire d'une ventilation de puissance tellement insuffisante qu'il devait concéder que « *toute tentative de prouver la 'préméditation' de l'utilisation criminelle de la morgue 1 comme chambre à gaz sur la base du système de ventilation est tout à fait infondée* ».

En 1992, il maintenait que la ventilation des morgues était celle qui avait été prévue initialement, avant même la décision de les transformer en usines de mort. Mais cet aveu ne l'empêchait toutefois pas de modifier radicalement ses conclusions : « *Mais, lorsqu'enfin, cinquante ans après, sont retrouvées [à Moscou] les caractéristiques de la ventilation des chambres à gaz homicides, à savoir : la nature (métal ou bois) et le modèle des souffleries, leur disposition, la puissance des moteurs électriques utilisés, leur vitesse de rotation, la section des conduits, les cubages horaires d'air envoyé et extrait [tous éléments qui étaient ceux d'une ventilation de morgue !], le plus habile des discours négateurs est vain face à ces données incontournables provenant du fournisseur ayant installé ces matériels, et le dossier technique des chambres à gaz homicides d'Auschwitz-Birkenau doit être refermé et clos.* » !

## 5. Le Livre de Pressac de 1993

En 1993, enfin, Pressac publia son deuxième livre sous les auspices du CNRS, ce qui consacrait définitivement notre homme et ses thèses. [4] Pressac va affirmer en long et en large que ce nouveau livre est fondé sur le dépouillement des archives russes. Ainsi, la quatrième de couverture précise : « *Quatre-vingt mille documents sur la 'solution finale' : les centres d'archives russes, enfin accessibles, permettent une avancée décisive de la connaissance historique.* » La première page du livre est consacrée à des remerciements : pour moitié à des personnes qui l'ont aidé dans sa recherche à Moscou. La deuxième page n'est pas différente ; Pressac y précise notamment que la documentation conservée à Auschwitz « *ne permettaient de comprendre que la moitié des faits, connaissance à peine suffisante pour lutter contre ceux qui n'ont pas la possibilité du massacre. (...) / L'exceptionnelle richesse des documents emportés par l'armée soviétique, permet une compréhension presque parfaite de l'ingénierie criminelle.* » Enfin, le corps du livre est truffé de références moscovites. Mais, on va le voir, tout cela est trompeur !

Qu'est-ce que Pressac pouvait donc bien dire de plus que dans son livre de 1989 ? En d'autres termes qu'avait-il trouvé de plus à Moscou ?

Si nous reprenons l'examen du système de ventilation des chambres à gaz, on constate que Pressac y confirmait (implicitement et explicitement) ses conclusions contradictoires de 1989 et de 1992, à savoir que :

- les crématoires II et III avaient été prévus sans chambre à gaz, la ventilation dont ils furent

[4] Jean-Claude Pressac, « *Les crématoires d'Auschwitz – La machinerie du meurtre de masse* », CNRS Editions, 1993, 155 p.



finalement équipés étant une ventilation de morgue définie jusque dans les détails (cubage d'air, puissance des moteurs, etc.) à une date antérieure à la décision de déporter les juifs à Auschwitz ;  
 ● malgré quoi, cette ventilation était la pièce maîtresse de la machinerie d'un meurtre de masse !  
 Pirouette, incohérence et pétition de principe !

En définitive et plus généralement, on pourrait résumer ce livre de 1993 en disant que Pressac avait trouvé à Moscou la confirmation de ce que les Allemands avaient construit des bâtiments pour incinérer des cadavres et que, comme tout constructeur, ils avaient établi des plans, procédé à des appels d'offre, examiné des devis, passé des commandes, réglé des factures. Tout le monde le savait ou s'en serait douté mais la presse de s'extasier sur ce livre « *définitivement incontournable* » qu'aucun journaliste n'avait eu le temps de lire, chaque journal recopiant ou résumant la dépêche de l'AFP (probablement rédigée par Pressac lui-même) tout en y ajoutant un titre de son cru dans le genre de « *Les révisionnistes au tapis...* » et « *Un fruit dur pour les néonazis* » (*Le Soir*).

## 6. La chute

En fait, cet ouvrage, fruit d'un « *travail terrifiant et sans réplique* » (*L'Express*), « *qui détruit à jamais les thèses révisionnistes* » (*Le Midi Libre*), « *qui servira de référence aux historiens du monde entier* » (*Le Vif-L'Express*) portait un méchant coup à l'histoire officielle ; Pressac était supposé avoir « *tout simplement vaincu le négationnisme* » (*Le Monde*) mais, en réalité, il avait fait un apport de taille aux thèses révisionnistes. Faurisson et ses amis ne firent qu'une bouchée de ce nouveau livre. La tentative de Pressac de contrer les révisionnistes sur le terrain technique tournait à la déroute. Les historiens s'en aperçurent et certains prirent la plume pour attaquer publiquement Pressac. [5]

A la sortie du premier livre de 1989, la pieuse Annette Wieviorka avait déjà épinglé Pressac pour son impiété, plus précisément pour « *contre-hypercritique* » [des thèses des révisionnistes, lesquels étaient accusés d'« *hypercritique* »] : le travail de Pressac sur la technique employée dans les gazages, disait-elle encore, était certes utile pour faire taire les « *négateurs* » et permettre une meilleure estimation du nombre de victimes mais il n'en constituait pas moins « *un produit monstrueux en ce qu'il gomme totalement l'humanité des victimes et réduit ainsi Birkenau et la destruction des victimes à un pur problème technique.* » [6]

Plus tard, en 1994, Paul Halter, président de la Fondation Auschwitz de Bruxelles émettait des doutes sur Pressac en parlant de « *ces soi-disant révisionnistes qui, à force de changer d'avis, finissent par se faire accepter même par les nôtres et là, je pense à Pressac.* »

En janvier/avril 1996, *Le Monde Juif* publia un article de Maurice Cling dans lequel celui-ci exécutait méchamment Pressac non seulement sur le plan méthodologique mais aussi sur le plan idéologique en l'accusant d'être un disciple de Faurisson.

En mars 2000, Pierre Vidal-Naquet qui avait postfacé (comme à regret, semblait-il) l'article de 1992 mais qui s'était brouillé avec Pressac (lequel le qualifiait désormais de « *girouette* ») écrivait dans *Le Monde des livres* : « *Sous sa plume, les victimes disparaissent, le génocide n'a jamais existé, reste un simple problème technique qu'il estime avoir résolu.* » Apparemment, P. Vidal-Naquet n'en était plus aussi convaincu qu'en 1992.

En avril/juin 2000, P. Halter, encore lui, expliquait, non sans gêne : « *L'ouvrage de Jean-Claude Pressac Les crématoires d'Auschwitz, paru en 1993, se présenta comme une démonstration de la pleine réalité de l'existence des chambres à gaz. La démonstration de cet "ex" révisionniste ne pouvait pas ne pas inquiéter Maurice Cling qui subodora immédiatement une nouvelle tentative, plus subtilement tordue peut-être que les précédentes, de remodeler l'histoire au profit d'un certain négationnisme. Cet article paru une première fois en 1996 dans la revue du C.D.J.C. Le Monde Juif, nous paraît un modèle de dépistage d'intentions douteuses sous couvert des meilleures intentions.* » [7]

[5] L'une des raisons (que nous n'examinerons pas dans cet article) du mécontentement des historiens était que Pressac ne cessait de réduire le nombre des morts d'Auschwitz ; ainsi, dans l'édition allemande (1994) de son dernier livre, est-il descendu jusqu'à 631.000 morts, dont 470.000 gazés. En fait, Pressac était un réformateur qui tentait de concilier dogme et raison et donner de la vraisemblance à la thèse des gazages. Par exemple, quand les historiens gazaient 24.000 juifs par jour, lui, Pressac, voyant bien que ces chiffres étaient risibles, n'en gazait plus que 1.000. Il a donc été fatalement amené à réduire progressivement le nombre de gazés. Les historiens espéraient sans doute qu'en contrepartie, notre réformateur arriverait au moins à vaincre les révisionnistes sur le plan technique. L'échec de sa tentative lui a donc logiquement valu le ressentiment général.

[6] A. Wieviorka, « *Déportation et génocide* », Plon, 1992, p. 60, n. 77.

[7] *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 67, avril-juin 2000.

Pressac prit mal toutes ces attaques et, sans modifier pour autant ses thèses, contre-attaqua et radicalisa son discours ; il en arriva à tenir des propos qui achevèrent de le couper de la bien-pensance. Ainsi, en 1995, peu de temps après avoir subi une humiliante défaite lors d'un procès intenté à R. Faurisson, Pressac déclarait à Valérie Igounet que le dossier des camps de concentration allemands était irrémédiablement « pourri » (mot emprunté à l'historien Michel de Boüard) et la version officielle de leur histoire vouée aux « *poubelles de l'histoire* » ; il l'expliquait comme suit : « *D'une part, le ressentiment et la vengeance ont primé sur l'apaisement. Puis la mémoire sur l'histoire. D'autre part, la mainmise des communistes sur les principaux organes de commande dans les camps, la formation après la libération d'associations sous leur contrôle et l'établissement durant cinquante ans d'une histoire des camps 'démocratiquement populaire' ont introduit le virus de la langue de bois antifasciste. Approximation, exagération, omission et mensonge caractérisent la majorité des récits de cette période. Le discrédit unanime et sans appel dont sont frappés les écrits communistes ne peut que déteindre sur une expérience concentrationnaire viciée par leurs idées et l'annihiler.* » Et Pressac de prédire la victoire du révisionnisme sur le mensonge : « *Peut-on redresser la barre ? Il est trop tard. Une rectification générale est humainement et matériellement impossible. Tout changement historique entraîne une dévalorisation de cette mémoire fixe et présentée comme définitive. Or, de nouveaux documents surgiront inévitablement et bouleverseront de plus en plus les certitudes officielles. La forme actuelle, pourtant triomphante, de la présentation de l'univers des camps est condamnée. Qu'en sauvera-t-on ? Peu de choses.* » [8]

Là-dessus, Pressac projeta de rédiger une étude sur Topf, le constructeur des fours crématoires ; la revue *L'Histoire* lui donna l'occasion en octobre 1998 d'en parler (de façon intéressante, d'ailleurs) puis on n'entendit plus parler de lui. [9] Condamné comme laps et relaps, suspecté d'être une taupe du révisionnisme, critiqué sur le plan méthodologique, Pressac fut exclu de tous les colloques consacrés à la question ; les journalistes cessèrent toute relation ; il fut traité comme un pestiféré. Cette excommunication fut discrète, bien entendu, car on ne pouvait le condamner ouvertement après l'avoir tellement encensé.

Quand Pressac mourut prématurément à 60 ans en juillet 2003, les médias ne crurent pas bon de lui consacrer une ligne, une seule ligne. Seuls les sites et revues révisionnistes en parlèrent ; certains révisionnistes lui rendirent même un étonnant hommage, notamment Carlo Mattogno. [10]

## 7. La réhabilitation posthume

Mais, depuis l'excommunication de Pressac, c'est le vide le plus complet dans le camp exterminationniste, personne ne se hasardant à prendre le relais tant la position des révisionnistes est forte. Alors, journalistes et historiens ont repris les vieilles habitudes : on affirme sans donner de détails ; on décrète que l'extermination est un fait établi mais on se garde de préciser sur quel élément de preuve on se fonde ; bien entendu, on insulte ses adversaires ; on les traite de pseudo-historiens, de menteurs, de néo-nazis, de criminels ; on réclame leur emprisonnement ; on les frappe d'interdiction professionnelle ; on les réduit au chômage ; on saisit leurs archives ; on les frappe à la caisse (comme disait Jean-Edern Hallier) ; on les condamne à la ruine ; on cherche à briser leur ménage ; on s'attaque à leurs enfants ; on les moleste et, parfois même, on les assassine. 60 ans après la libération d'Auschwitz, il faut bien le constater, la « *Bête immonde* » est toujours là.

Néanmoins, certains historiens et journalistes, soucieux de concilier dogme et rationalisme, tentent de redonner une base à leurs allégations et, faute de mieux, sont bien obligés de se retourner vers le défunt Pressac. Ainsi, dans son dernier livre publié en 2005 [11], Annette Wieviorka redit, certes, le malaise qu'elle ressent à la lecture de Pressac du fait qu'il « *se coltine avec les problèmes techniques, ceux mêmes qui ont obsédé Höss. Il procède de la même façon que ce dernier : en déniait toute existence aux victimes* » ; néanmoins, elle considère que Pressac a éclairé les modalités de fonctionnement de la chambre à gaz, modalités qu'elle consent même, enfin, à préciser dans quelques pages ; comme à regret, semble-t-il, et en prenant tout de même ses

[8] Valérie Igounet, « *Histoire du négationnisme en France* », Le Seuil, 2000, p 651-652

[9] *Les Collections de l'Histoire*, oct. 1998. A noter que, dans cet article, Pressac refoule les témoignages des déportés affirmant que de la fumée s'échappait des cheminées des crématoires : « *En revanche, ces derniers [documents] contredisent, par exemple, les témoignages des survivants de Birkenau évoquant les colonnes de fumées et de flammes crachées par les cheminées des crématoires.* (etc.) »

[10] Voyez *l'In Memoriam* qu'a rédigé Mattogno et qu'a publié la revue révisionniste *VffG* de Germar Rudolf (lequel lui a aussi rendu hommage avec d'autres), n° 3-4/2003 ; on en trouvera le texte en italien dans *Conseils de révision*, juin 2004, p. 30-32.

[11] Annette Wieviorka, « *Auschwitz, 60 ans après* », Laffont, Paris, 2005, 296 p

distances car elle précise sèchement : « *Tout cela provient des travaux de Jean-Claude Pressac, (...)* » mais, enfin, ce qu'on en retiendra est qu'elle tente manifestement de remettre Pressac en selle.

De son côté, Samuel Pisar, ancien d'Auschwitz, a déclaré en janvier 2005 sur *L'CI* dans une émission de Pierre-Luc Séguillon, qu'il n'avait réellement compris le fonctionnement d'Auschwitz qu'après l'ouverture des archives de Moscou [dont le peu que semble en connaître Pisar ne peut venir que du seul Pressac].

Il en est de même de l'historien de la déportation des juifs de Belgique, Maxime Steinberg : « *C'est au cours des dix dernières [années] qu'on a retrouvé le plus de documents sur le génocide grâce à l'ouverture des archives russes [qu'il ne connaît, lui aussi, que par Pressac].* » [12]

En réalité, aucun de ces historiens n'a mis les pieds dans aucun des bâtiments de Moscou où sont conservées lesdites archives, ce qui ne les empêche pas d'en parler comme s'ils s'y étaient effectivement rendus ; leur référence aux archives de Moscou est en réalité une référence aux travaux de Pressac, qui est, rappelons-le, le seul chercheur français à avoir consulté ces archives. [13]

Eric Conan, lui, ne cherche pas à faire le malin et se réfère clairement et abondamment à Pressac. En janvier 2005, lors de la célébration du 60ème anniversaire de la libération d'Auschwitz, ce spécialiste es Shoah de *L'Express*, écrit [14] : « *Le retard des historiens à propos du fonctionnement d'Auschwitz ne fut comblé que récemment. Serge Klarsfeld publia en 1989 les premiers travaux sur les chambres à gaz de Jean-Claude Pressac, ancien pharmacien militaire. L'effondrement du communisme permit à ce dernier d'aller ensuite plus loin : les deux tiers des archives de la construction de Birkenau (80 000 documents) avaient été emportées en 1945 par les Soviétiques et le KGB bloqua pendant cinquante ans leur consultation, y compris par les Polonais. Grâce aux efforts de Serge Klarsfeld, d'Annie Kriegel et de Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Pressac, conseiller du musée de l'Holocauste, à Washington, et consultant du musée d'Auschwitz, fut le premier, en 1991, à pouvoir consulter ce chaînon manquant constitué des archives de la Direction des constructions (SS Bauleitung), (...). Sous les auspices de l'historien François Bédarida, le CNRS publia en 1993 le travail décisif de Jean-Claude Pressac : Les crématoires d'Auschwitz – La machinerie du meurtre de masse* » (CNRS Editions). » (...) Plus loin, Conan ajoute : « *Les archives de Moscou fourmillaient de documents techniques trahissant la dissimulation officielle. Les plans des salles de gazage, présentées officiellement comme des « morgues » - donc supposées fraîches - indiquaient l'installation de système de réchauffement pour permettre la vaporisation rapide du Zyklon B (granules de silice imprégnée d'acide cyanhydrique), vaporisation qui nécessite une température supérieure à 27 degrés. (...)* »

Ceux qui ont lu notre article sur les morgues des crématoires dans *Dubitando*, n° 3, admettront que les connaissances de Conan méritent d'être révisées mais ce qui importe en l'occurrence est que, lui aussi, remet Pressac en selle. On est donc à nouveau amené à s'interroger sur ce que Pressac a ramené de Moscou mais on ne peut que répéter qu'il n'en a ramené aucun document en faveur de la thèse des chambres à gaz ; par contre, on peut affirmer qu'il a dû en ramener plusieurs documents en faveur des thèses révisionnistes. Nous allons le prouver ci-après.

## 8. Documents révolutionnaires trouvés dans les archives d'Auschwitz et de Moscou mais ignorés par Pressac

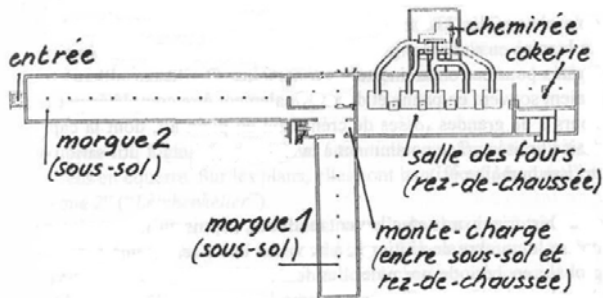
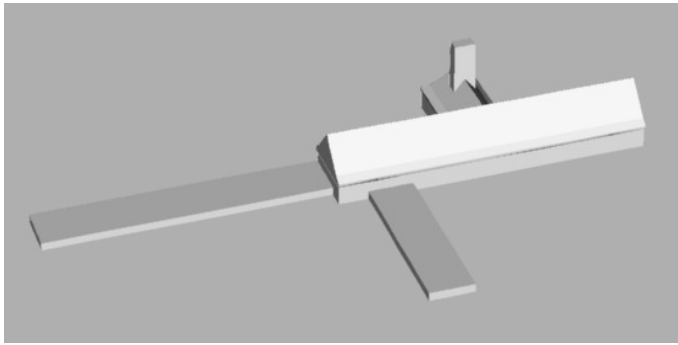
Dans l'article publié dans *Dubitando* n° 3, nous avons cité 7 documents essentiels publiés par Carlo Mattogno (qui lui aussi a fait le voyage de Moscou) en faveur de la thèse révisionniste ; C. Mattogno a publié d'autres documents mais, faute de place, nous avons dû nous limiter à ceux-là ; pour les révisionnistes, ces documents démontrent que des **douches** devaient être installées dans la **morgue 2** (la prétendue salle de déshabillage des juifs à gazer) des **crématoires II et III** ; **il s'ensuit que ces crématoires ne pouvaient servir à gazer les juifs** car on ne pouvait, dans le même temps, doucher les juifs dans la morgue 2 et les gazer dans la pièce d'à côté ; les révisionnistes en voient une confirmation dans le fait que des **fourneaux d'épouillage** devaient être installés dans la **morgue 1** (la prétendue chambre à gaz criminelle) car on ne pouvait dans le même temps et dans la même pièce épouiller les effets des juifs et gazer les juifs. Cette

[12] *Le Soir*, Bruxelles, 26/01/2005

[13] On notera qu'on peut s'en procurer une copie sur film 16 mm auprès de l'USHMM de Washington. Encore faut-il disposer d'un appareillage (coûteux) pour les lire.

[14] *L'Express*, 17 janvier 2005.

juxtaposition est d'ailleurs logique car, comme l'a dit Pressac, « A l'épouillage des effets s'associait le lavage obligatoire des détenus ».



Ci-contre, le crématoire II.

Le crématoire III était identique au II (construction en miroir). Selon les historiens, les juifs à gazer entrent par la gauche dans la morgue 2 (où ils se déshabillent), puis passent dans la morgue 1 (où ils sont gazés) ; leurs corps sont ensuite chargés dans le (tout petit) monte-charge vers les fours au rez-de-chaussée. La morgue 1 (la chambre à gaz) mesure intérieurement 7 m sur 30 m. Ces morgues, aussi appelées caves, n'étaient qu'à moitié enterrées (à cause du niveau élevé de la nappe phréatique). La salle des fours (à droite) n'avait pas de cave.

Certes, on peut contester le point de vue révisionniste, interpréter ces documents différemment, voire même en contester l'authenticité (ce qui paraît difficile car ils sont nombreux), mais **on ne peut évidemment pas ne pas les prendre en compte et ne pas les citer. C'est la moindre des choses. Or, comme on va le voir, c'est ce qu'a fait Pressac.** De ces 7 documents,

- 2 proviennent en fait des archives d'Auschwitz et Pressac en disposait déjà lors de la parution de son premier livre de 1989 ;
- 5 proviennent des archives de Moscou ; Pressac n'en disposait pas en 1989 mais en disposait ou aurait pu en disposer lors de la publication de son article de 1992 et de son deuxième livre de 1993. [Les gras sont de nous.]

#### • Documents des archives d'Auschwitz

○ **APMO, BW 30/34, p. 40** : ce document daté du 15/5/43 est un « télégramme urgent » de Bischoff à Topf ainsi libellé : « Prendre lundi le projet chiffré pour la production d'eau chaude pour environ **100 douches**. Installation d'un serpentín ou d'un chauffe-eau dans l'incinérateur d'ordures en construction dans le **crématoire III** ou d'un Fuchs dans le but d'utiliser les hautes températures à la sortie. On peut éventuellement construire au-dessus du four un grand réservoir. Monsieur Prüfer est prié d'apporter lundi 17/5 un plan correspondant. »

Pressac a bien cité ce document dans ses deux livres mais de quelle façon ! Dans son livre de 1989 (p. 236) il dit : « (...) Dans ce télégramme, Jährling demandait d'urgence l'étude d'une installation pour la production d'eau chaude à partir de l'incinérateur d'ordures du crématoire III, alors en construction, pour approvisionner une centaine de douches (**à implanter probablement dans un bâtiment annexe construit contre le mur sud du crématoire**). Prüfer était supposé apporter le plan demandé lors de sa visite du 17 mai. [Ce plan ne fut jamais exécuté bien que des installations semblables aient été construites dans d'autres camps comme par exemple Natzweiler (Struthof) où l'incinérateur était la principale source de chaleur pour les douches]. Bien que cette demande de fourniture d'eau chaude pour une centaine de douches NORMALES n'avait rien de criminel, elle fut classée dans le dossier du crématoire III, chantier 30a, sous l'intitulé « MES.[URES] SPECIALES » car son financement était lié à ces mesures (l'assassinat et l'incinération des Juifs inaptes au travail). »

Dans son livre de 1993 (p. 79 avec appel de note 245), il en parle avec encore plus de dogmatisme et de désinvolture qu'en 1989 : « De plus, avant la construction du four à ordures du crématoire III, un membre de la Bauleitung eut la lumineuse idée d'utiliser la chaleur dégagée pour chauffer l'eau d'une centaine de douches. ». Point final. Ce projet ne s'intégrant pas dans les thèses exterminationnistes, le document est tout simplement tourné en dérision puis escamoté.

Le lecteur se demandera peut-être pourquoi Pressac a abandonné en 1993 sa thèse de 1989, celle des douches « à implanter probablement dans un bâtiment annexe » du crématoire. La raison en est peut-être bien qu'entre-temps, il avait pris connaissance à Moscou de cinq autres documents dont nous allons parler et qui précisent clairement que ces douches devaient être installées non pas dans un bâtiment annexe mais dans les caves mêmes dudit crématoire.

○ **APMO, BW 30/34, p. 47** : ce document daté du 13/4/43 est un « Etat » [« Aufstellung »] de Topf donnant la liste des métaux rationnés (Cu, Al, etc.) nécessaires à l'exécution de contrats passés avec Auschwitz et portant notamment sur la fourniture pour la morgue 1 du crématoire II de « 2 **fourneaux d'épouillage** Topf [à air chaud] pour le **crématoire II** du camp de prisonniers de guerre d'Auschwitz ».

Pressac ne cite pas ce document. A propos d'un document semblable (que nous n'avons pas repris), il a expliqué naguère à un révisionniste qu'il considérait que la secrétaire de Topf rédactrice de ce memorandum (laquelle « n'y connaissait rien ») avait commis un *lapsus* et avait confondu le crématoire II avec le *Zentralsauna* (bâtiment de bains en construction à proximité du crématoire) ; il est exact que, primitivement, ces fourneaux d'épouillage avaient été prévus pour le *Zentralsauna* et que, finalement, c'est bien dans ce bâtiment qu'ils furent montés ; toutefois, il n'en reste pas moins vrai qu'à cette époque, Bischoff avait modifié ses plans et prévoyait bien de réaffecter lesdits fourneaux d'épouillage au crématoire II.

● Documents des archives de Moscou

○ **ACM, 502-1-83, p. 311** : Ce document daté du 16/5/43 est un rapport de Bischoff précisant : « 6. *Epouillage*. Pour l'épouillage des vêtements des détenus, il est prévu une installation d'épouillage OT [Organisation Todt] dans la partie séparée du camp BAII. Pour assurer un épouillage corporel irréprochable des détenus, il sera construit dans les deux installations de bain pour détenus existantes dans le BIA une chaudière et un chauffe-eau de sorte que les douches existantes disposeront d'eau chaude. De plus, il est prévu d'équiper l'incinérateur des ordures du **crématoire III** d'un serpentín de façon à fournir de l'eau chaude à **une installation de douche** à construire dans les **caves du crématoire III**. La construction de ces installations est négociée avec la société Topf & Söhne d'Erfurt. »

Pressac ne cite pas ce document, le deuxième concernant les douches.

○ **ACM, 502-1-83, p. 338** : Dans ce document daté du 13/5/43, Bischoff définit les tâches de son personnel dans la réalisation d'un plan d'amélioration de l'hygiène ; il définit comme suit la tâche d'un certain Jährling : « Le Z.A. [travailleur civil] *Jährling* doit installer une chaudière et un chauffe-eau dans la baraque-buanderie de même que les **douches** dans la **pièce de déshabillage du crématoire III**. »

Pressac ignore également ce document, le troisième concernant les douches.

○ **ACM, 502-1-312, p. 8** : Dans ce document (« *Fragebogen* ») non daté mais qui devrait être de juin 43 et traitant des crématoires de Birkenau, Bischoff répond à la question « Les gaz d'échappement [des fours crématoires] seront-ils utilisés ? » par « projeté mais pas réalisé » et à la question « Si oui, dans quel but ? », Bischoff répond par « pour les **installations de bain des crématoires II et III** ».

Et que dit Pressac de ce document, le quatrième concernant les douches ? Rien. Il a pourtant eu ce dossier en mains et il en cite de très nombreuses pièces mais pas cette pièce importante.

○ **ACM, 502-1-313, p. 11** : Il s'agit d'une lettre datée du 25/3/44 (soit près d'un an après la mise en activité des crématoires et à la veille de la déportation des juifs hongrois) de Jothann (qui avait remplacé Bischoff) à Topf ; son objet est : « *CPG Auschwitz, Crémat. Utilisation des gaz d'échappement*. » ; dans cette lettre, Jothann relançait le projet [d'une **salle de douche**] dans « les **crématoires II et III** et éventuellement aussi les **IV et V** ».

Pressac cite à nouveau de nombreuses pièces de ce dossier (pour des détails) mais pas cette si importante page 11 ; il s'agit pourtant du cinquième document concernant les douches.

○ **ACM, 502-1-336, p. illisible** : Il s'agit d'une lettre du 5/6/42 [lire 43] de Topf à Bischoff au sujet de : « **Crématoires II et III. Incinérateur d'ordures** » : il y est question de l'« **installation du chauffe-eau pour l'incinérateur d'ordures** ».

A nouveau, Pressac cite ce dossier à plusieurs reprises mais toujours pour des détails ; quant à ce document important (le **sixième** concernant les douches), il ne l'a pas vu ou, c'est à craindre, n'a pas voulu le citer.

En résumé, **Pressac ne cite qu'un seul de ces 7 documents révolutionnaires réduisant à néant la thèse exterminationniste et encore le fait-il avec désinvolture.** Pressac n'a retenu des archives de Moscou que des documents sans grande importance historique car n'apportant que des précisions accessoires : les mètres des bâtiments, les devis des constructeurs, la nature des métaux employés, etc., tous éléments qui lui ont permis d'étoffer son livre de 1989 mais pas de le modifier comme il aurait dû logiquement le faire.

On doit donc dire de Pressac que :

- il s'est comporté avec dogmatisme (Chez lui, la pétition de principe remplace l'administration de la preuve.) et même avec légèreté (Par moment, son livre de 1993 tient du roman.) ;
- comme les autres historiens de la Shoah, il n'a pas recherché la vérité (étant entendu que, bienveillants, nous ne mettons pas en doute son honnêteté) mais a poursuivi une idée fixe qui s'est révélée fausse.

Il s'ensuit que l'histoire officielle, laquelle est fondée sur ses thèses, est à réviser fondamentalement car,

- s'il est exact que les Allemands n'ont pas construit *ex nihilo* d'installations industrielles de gazage,
- s'il est exact qu'ils ont « *bricolé* » les crématoires en cours de construction (ou tenté de le faire),
- il est faux que ce « *bricolage* » ait eu pour objet de les transformer en installations de gazage.